

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XLVII

LEVIS, MAI 1941

No. 5

LES PÈRES CAPUCINS EN ACADIE (1)

Les premiers missionnaires de l'Acadie furent les Jésuites Ennemond Massé, Pierre Biard, et Jacques Quentin. Ils n'y firent qu'un séjour de deux ans (1611 à 1613), en ayant été chassés par le pirate anglais Samuel Argall. Quatre Pères Récollets de la province d'Aquitaine se rendent à Port-Royal, en 1619, à la demande d'une société d'armateurs de Bordeaux. Cette société ayant été dissoute en 1624, les Pères vinrent se réfugier à Québec. Les Récollets essayent de nouveau de prendre pied en Acadie, en 1630. Trois d'entre eux s'embarquent sur un navire équipé par la compagnie des Cent-Associés et se fixent au Port-Lomeron (Cap-Sable), où commandait le sieur de Latour.

Deux ans plus tard, le cardinal Richelieu décidait que la mission de l'Acadie serait désormais confiée aux Pères Capucins de la province de Paris. Isaac de Razilly, en même temps qu'il reçoit l'ordre de reprendre l'Acadie, est chargé d'y amener les premiers missionnaires. Quatre l'accompagnent à son premier voyage dans l'été de 1632: les Pères Arsène de Paris, Côme de Mantes, Hippolyte de Brou et Augustin de Pontoise. Avec eux sont les frères Jean-Louis, Augustin et Vincent de Paris. Pendant que de Razilly s'établit à la Hève, les missionnaires se rendent à Port-Royal; ils ne tardent pas à y ériger un monastère avec une chapelle, à y ouvrir des écoles pour les garçons et les filles. Un autre missionnaire, le Père Pascal de Troyes arrive en 1633, et tous

(1) Voir: R. P. Candide de Nant, capucin: *Pages glorieuses de l'épopée canadienne. Une mission capucine en Acadie.* Paris, 1927.

se livrent à un ministère fructueux auprès des Français et des Sauvages.

Les disputes qui éclatèrent à la mort du Gouverneur de Razilly, en 1635, entre son successeur Charles de Menou, sieur d'Aulnay et Charles de Latour faillirent causer la ruine de la colonie. Les Pères Augustin de Pontoise, Côme de Mantes et Hippolyte de Brou reviennent en France, le Père Pascal de Troyes restant seul à Port-Royal avec deux frères.

Charles de Latour ayant été révoqué de son commandement en 1641, les Pères Capucins reprennent le chemin de l'Acadie. Les Pères Côme de Mantes et Hippolyte de Brou y reviennent avec le Père Gabriel de Joinville, dès cette année 1641, et en 1642 les Pères Pascal et Léonard d'Auxerre vont les rejoindre. Le Père Pacifique de Provins, nommé provincial des missions de l'Amérique, reste en France, mais s'occupe largement de procurer aux missionnaires les ressources dont ils ont besoin. C'est lui qui décide Madame de Bricce, mère des Pères Pascal et Léonard d'Auxerre à aller prendre la direction du petit séminaire pour les garçons et les filles que les Pères ont ouvert à Port-Royal.

D'autres missionnaires arrivent dans les années qui suivent: les Pères Ignace et Léon de Paris, Balthazar de Paris, Augustin de Pontoise, Bernardin de Crépy et Archange de Luvnes.

En 1645, les Pères Récollets chassés du Fort de Lome ron par madame de Latour viennent se réfugier à Port-Royal, où ils jouissent de l'hospitalité des Capucins pendant plusieurs mois, en attendant leur retour en France. A partir de cette année les Pères Capucins sont seuls à exercer le saint ministère en Acadie, si l'on excepte toutefois les Jésuites, qui desservirent de 1632 à 1662 les postes de la Baie des Chaleurs et du Golfe Saint-Laurent depuis Népisiguit (Bathurst) jusqu'à Sainte-Anne-du-Cap-Breton, avec résidence à l'île de Miscou.

D'après la relation de la mission de l'Acadie faite en 1656 par le Père Ignace de Paris au secrétaire de la congrégation de la Propagande (2), les Pères Capucins poussaient

(2) Cette relation faite en langue latine a été publiée, avec une traduction en anglais et en français dans le *Rapport concernant les Archives canadiennes pour l'année 1904*, appendice H.

leurs courses apostoliques jusque dans le Nouveau-Brunswick, où ils travaillaient à la conversion des Micmacs. Ils auraient construit des églises à la rivière Saint-Jean et au fort de Pentagouet (Penobscot). Le Père Bernardin de Crépy demeurait en permanence au fort de Pentagouet et était assisté dans son oeuvre d'évangélisation par les Pères Côme de Mantes et Gabriel de Joinville.

Les années qui vont de 1641 à 1649 comptent parmi les plus brillantes du séjour des Capucins en Acadie. A partir de 1649 de terribles malheurs les assaillent. Les Pères Archange de Luynes et Pascal de Troyes périssent dans un naufrage, en arrivant en France (1649). Les Pères Léonard de Chartres et Yves de Paris les remplacent à Port-Royal en 1650. Au printemps de cette même année, le gouverneur d'Aulnay se noie en face de Port-Royal, et Emmanuel Le Borgne s'empare de sa succession. Celui-ci chasse de la colonie, en 1652, les Pères Côme de Mantes et Gabriel de Joinville, et emprisonne madame de Brice, la directrice du petit séminaire. Les Pères Ignace de Paris et Pascal d'Auxerre abandonnent alors Port-Royal et le Père Léonard de Chartres y reste seul avec le Père Yves de Paris. Le Père Léonard d'Auxerre était passé en France en 1649.

Ces épreuves n'étaient que le prélude de la catastrophe finale. En 1654, une troupe d'aventuriers, venant de Boston, et conduit par Sedgwick, un anglais, prend Port-Royal, et force les habitants à capituler. Le Père Léonard de Chartres est assassiné, et le Père Yves de Paris, n'a la vie sauve qu'en fuyant avec deux frères convers. Au fort de Pentagouet les pirates s'emparent du Père Bernardin de Crépy qu'ils conduisent à Londres, d'où il regagne la France. Le Père Augustin de Pontoise, pressé par la misère, abandonne Saint-Pierre-du-Cap-Breton en 1655, et rentre en France.

De tous les missionnaires il ne restait plus en Acadie que le Père Balthasar de Paris et un compagnon dont le nom n'a pu survivre à l'oubli. Le Père Ignace de Paris fait grand éloge, dans sa relation du zèle du Père Balthasar. Son champ d'action aurait embrassé tout le Nouveau-Brunswick, de la Baie des Chaleurs au détroit de Canso.

“Il mourut en quelque endroit inconnu de l’immense territoire confié à son zèle, victime d’un accident, ou du froid, ou de la faim, ou de la maladie. Sa mort fut totalement inaperçue en France, car elle ne figure pas au nécrologe de la province. Nous sommes moins renseignés encore sur son compagnon, dont le nom même nous est inconnu . . .

“Le P. John Lenhart dans son travail publié dans les *Records of the American Catholic Historical Society of Philadelphia* vol. XXVIII, p. 59, mentionne comme un ouvrier de l’Acadie, le P. Cyprien de Paris, que le P. Ignace demandait comme compagnon dans son rapport à la Propagande. Il a peut-être raison, sans qu’on puisse l’affirmer absolument. Nous devons aussi une mention aux missionnaires élus qui ne purent atteindre le champ de leur apostolat: le P. Silvère de Paris, entré dans l’ordre en 1639, qui “allant en mission au Canada mourut le 24 mai à Nantes”, le P. Jean-François de Langres, qui périt “dans un naufrage en allant au Canada”; il avait neuf ans de religion, et le P. Alexandre de Boulogne, huit ans de religion, qui “mourut de la même mort”. Si nous ajoutons les trois naufragés des premiers temps, nous arrivons à un total de près de quarante missionnaires qui quittèrent leur couvent pour l’Acadie, sans parler des préfets qui, de France, travaillaient au bien de la mission (3)”.

Ivanhoë Caron, Ptre

QUESTION

Par qui et quand fut publié le premier roman canadien?
B.

(3) R. P. Candide de Nant, o. c. p. 292.

WILLIAM BERCZY ET LOUISE-AMÉLIE PANET

On a copieusement écrit sur le peintre allemand, William Von Moll Berczy qui vécut en notre pays après 1792. Il a été dit qu'il avait deux fils, l'un William, né en Angleterre, le 6 janvier 1791, l'autre, Charles-Albert, né au Canada. Celui-ci ayant été maître de poste à Toronto, un dictionnaire lui a accordé une notice mais l'ainé William, fils, doit-il être oublié?

Il avait le même prénom que son père, peut-être avait-il droit à la particule, cependant, il se contente de s'appeler uniment William Berczy dans tous les documents à nous connus. Les mots "Von Moll" n'ont pas semblé l'intéresser et il n'y a que certains mémorialistes qui les lui ont prêtés après sa mort.

William Berczy dut venir demeurer à Montréal avec les siens vers 1805 (1) et ce fut alors qu'il connut la famille du juge Pierre-Louis Panet qui habitait dans le quartier Sainte-Marie, entre la rue Notre-Dame et le fleuve Saint-Laurent, une luxueuse maison entourée de jardins. L'immeuble longeait une petite rue qui s'appela plus tard la rue Panet.

L'honorable Pierre-Louis Panet décéda au mois de décembre 1812, laissant une seigneurie peu défrichée et d'autres biens fonciers. Deux mois plus tard, (février 1813) le sieur William Von Moll Berczy père, mourait à New-York où il était par affaire.

C'est en cette année que commence la carrière militaire de William Berczy fils, ainsi que nous le relevons dans le précieux ouvrage de notre ami L. H. Irving (2).

Le 20 juillet 1813, on le nommait adjudant général à Montréal, en l'absence du lieutenant-colonel Taschereau. Le 26 septembre suivant il était capitaine de ce 5^e bataillon de la milice d'élite incorporée qui compta parmi ses officiers, Louis-Joseph Papineau, Louis Dulongpré, Janvier Dompail Lacroix, Antoine-Louis Lévesque, Dominique De-

(1) M. Berczy père était à Montréal en 1802, mais il ne semble pas y avoir fait long séjour.

(2) *Officers of the British forces in Canada during 1812-15. Passim.*

bartzch, François-Auguste Quesnel, et autres. Ajoutons que ce fut de ce bataillon que l'on forma les Chasseurs Canadiens. Berczy dut être au mémorable combat de Château-guay, car il fut médaillé. Membre de la cour martiale à Chambly, en 1814, on l'attacha ensuite au quartier maître général de la milice.

Le 25 septembre 1819, William Berczy, rendu à Sandwich, Ont., revient à Montréal pour faire dresser son contrat de mariage avec Louise-Amélie Panet, femme de belle intelligence, très instruite, miniaturiste et musicienne de talent, qui parlait le français, l'italien, l'allemand et l'anglais.

C'est le notaire Norbert-Benjamin Doucet qui eut charge de rédiger le document. Le futur était accompagné de Antoine-Louis Lévesque, son ancien compagnon d'armes et devenu protonotaire à Montréal. Du côté de la future, assistaient, sa mère Marie-Anne Cerré, ses soeurs Charlotte-Mélanie, mariée au sieur Lévesque et Thérèse-Eugénie, puis un cousin et une cousine.

Il est spécifié dans le document que le mariage sera célébré aussitôt que l'un en requerra l'autre qu'il y aura communauté de biens et que les enfants qui naîtraient de l'union, seraient élevés dans la religion catholique. La future est douée de 12,000 livres et le futur reconnaît avoir reçu 500 livres.

Un ancien a rapporté que le mariage ne fut célébré qu'en 1821 (3). Cela nous semble peu probable, mais nous ne pouvons infirmer cette assertion, parce que nous n'avons pu encore repérer l'acte.

Quoiqu'il en soit, en 1825, le sieur Berczy était "church warden" de la paroisse de Madden ou Amherstburg, comté d'Essex (4).

Marie-Anne Cerré, veuve de l'honorable Pierre-Louis Panet, âgée de 63 ans, rendit l'âme le 5 avril 1828, au manoir d'Ailleboust. Comme il n'y avait pas encore de temple tout près, elle ne put être inhumée que cinq jours plus tard dans l'église de Sainte-Élisabeth de Joliette. Aux funérailles

(3) P.-G. Roy — *La famille Panet*, p. 181.

(4) Renseignement fourni par M. Lucien Brault.

assistaient M. le curé Edouard Labelle, Pierre-Louis Panet, fils de la défunte, alors grand voyer aux Trois-Rivières, Pierre Horace Panet, avocat, neveu et plusieurs autres (5).

En cette année (1828) M. Lévesque souffrant de paralysie, donna sa démission de protonotaire et parait aller demeurer avec sa femme Charlotte-Mélanie Panet au manoir d'Ailleboust. Louise-Amélie Panet dut également se rendre à la demeure seigneuriale vers le même temps, puisque Jacques Viger a écrit qu'il lui avait rendu visite en 1829 (6). L'on sait cependant, que M. Berczy, au mois de juillet 1828 n'était pas en notre province, car il contribuait à l'érection de l'église épiscopale d'Amherstburg, Ont. (7).

Vécut-il seul là-bas, continuellement ou occasionnellement, pendant deux ou trois ans? S'il faut croire ce qu'écrivait un *savant magistrat*: "C'est en 1832 que M. Berczy, contraint par les circonstances, vint habiter pour de bon la terre d'Ailleboust" (8).

M. Berczy ne semble avoir pris aucune part aux événements de 1837-38. Toutefois, il n'avait pas encore terminé sa carrière militaire, car le 3 avril 1845, il acceptait d'être lieutenant-colonel du 3^e bataillon de Berthier et le 5 novembre de l'année suivante il était promu colonel.

Louise-Amélie Panet fut une femme modèle, elle eut de l'activité pour deux et c'est elle qui parait avoir administré, haut la main, sa part du fief d'Ailleboust qui, pour tout le monde était la seigneurie des Panet.

Se sentant faiblir, elle rédige son testament olographe le 11 avril 1860 et la mort l'enleva le 24 mars 1862. Le service funèbre fut chanté le 28 mars en l'église de Sainte-Mélanie. Dans l'acte de sépulture elle est dite épouse de Guillaume Berczy, colonel de milice et, fait rare, les seuls signataires aux registres sont des prêtres. Le testament de la défunte fut vérifié le 18 juin 1862. En cet acte elle mentionne à plusieurs reprises son mari qu'elle parait avoir eu en haute estime et lui "donne la jouissance de tous ses biens".

(5) Nous devons copie de cet acte à M. le protonotaire L.-E. Rivert.

(6) P.-G. Roy, *op. cit.* p. 185

(7) Lettre de M. Lucien Brault.

(8) P.-G. Roy, *op. cit.* p. 181.

Le colonel Berczy se retira de la milice le 16 janvier 1863 et il ne décéda que le 9 décembre 1873, mais comme il n'avait pas abjuré, c'est dans le registre de la "St. John Church", canton de Kildare que le pasteur Joseph Merrick consigna l'inhumation.

En résumé, le défunt peut avoir fourni une carrière militaire honorable, il a pu être peintre de quelque talent, mais son alliance avec la "spirituelle, enjouée et savante" Louise-Amélie Panet en a fait un mari heureux et un personnage de second plan.

E.-Z. Massicotte

QUÉBEC QUINZE ANS AVANT LA CAPITULATION

Le *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1939-1940* s'ouvre par un document très intéressant et qui mérite analyse: c'est le recensement nominal de Québec, ville et banlieue, dressé par le curé, M. Jacrau, en 1744. Tel qu'il se présente à nous, le recensement n'est ni complet ni parfait. Le brave curé, qui semble s'être promené de porte en porte, inscrit sur sa liste les noms et prénoms des parents, des enfants, voire des domestiques. Mais, pour des raisons que nous ne connaissons pas, il n'entre pas au Château Saint-Louis. Combien de personnes y habitaient? De même, il ne tient aucun compte des maisons religieuses. Quel était alors le personnel du collège des Jésuites? Combien de pensionnaires? Combien de domestiques? Combien de prêtres à l'évêché et au Séminaire? combien de séminaristes? Combien de serviteurs? Combien d'Ursulines au Monastère et combien de fillettes au pensionnat? Combien de religieuses à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital-Général et combien de patients? L'abbé Jacrau ne nous le dit pas. Il tient à connaître les âmes dont il a directement la charge; quant aux institutions qui ont leurs prêtres, leurs aumôniers, leurs chapelains, il les omet délibérément. Ce qu'il fait, ce n'est pas un recensement officiel, c'est un recensement de curé. Pour avoir la population

totale de Québec, ville et banlieue, en 1744, il faudrait ajouter aux chiffres que nous donnerons plus bas la réponse aux questions que nous avons posées plus haut.

De plus, si ordinairement, l'abbé Jacrau ajoute au nom du chef de famille ou des adultes émancipés le genre de profession, de métier ou d'occupation qu'ils exercent, il arrive souvent que ce détail est omis. S'agit-il de chômeurs? De gens installés provisoirement en ville ou d'hommes si universellement connus qu'ils n'ont besoin d'aucune qualification? Nous ne le savons pas.

Même en tenant compte de ces imperfections, le recensement de 1744 reste un document très précieux. C'est le portrait religieux, intellectuel, moral et social de Québec quinze ans avant la Capitulation; et le portrait est assez proche de la réalité.

Une vue d'ensemble du recensement

Grand total de la population.....	5007
Nombre de familles.....	1001
Anglais	2
Nègres ou négresses (domestiques).....	17
Sauvages ou sauvagesses (domestiques).....	30
Huguenots	5
Non baptisés (Sauvages ou nègres).....	5
Bâtards	14 (1)
Il n'y a que trois familles de dix enfants et plus (2).	

La haute société

Nous groupons sous ce titre les officiers de l'administration, les officiers militaires, les grands fonctionnaires, les hommes de professions libérales. Quels sont-ils? Le Gouverneur, l'Intendant, le Lieutenant-Général, le secrétaire et le chef d'office de M. le Général, le secrétaire de l'Intendant, le Commandant de Québec. 9 conseillers, le greffier du conseil, 26 officiers militaires (lieutenants, capitaines, sergents), le grand-prévôt, le grand-voyer, le maître pour les mâtures du Roi, le procureur du Roi, le procureur-général,

(1) Quelques-uns sont dits Enfants du Roi. Leur âge varie de 15 ans à 2 mois.

(2) Le menuisier Racine, 11 enfants (p. 12); le menuisier Delisle, 12 enfants (p. 88-89); Anne-Marguerite Turgeon, veuve Rancour, 12 enfants (p. 141).

un procureur . . . tout court, 2 notaires, 5 chirurgiens, un architecte, un ingénieur.

La bourgeoisie

Nous entendons par là les fonctionnaires de rang inférieur, les bourgeois, les marchands, ceux qui exercent un métier dit noble ou un art. Nous avons compté : 3 écrivains du Roi, 4 écrivains au Palais, un écrivain, non qualifié autrement ; 2 praticiens, 7 huissiers, 1 gardien au bureau du castor, 1 major de place, 1 lieutenant-particulier, 1 maître d'armes, 2 maîtres d'hôtel chez M. le Général, 2 maîtres d'école, 4 bourgeois ou gentilshommes, 1 constructeur, 3 sculpteurs, 5 orfèvres, 2 armuriers, 66 commerçants ou négociants.

Le peuple

Il y a d'abord de petits employés civils : 1 gardien de navires, 2 gardiens du Palais, 1 géôlier, 6 employés du port. Il y a les sans-métiers : 244 ouvriers et domestiques des deux sexes, 98 journaliers. L'industrie du vêtement donne de l'emploi à 15 tailleurs, 2 teinturiers, 4 couturières, 1 marchand-boutonnier, 1 boutonnier. L'industrie du bâtiment compte 80 charpentiers, 37 menuisiers, 26 maçons, 1 peintre, 1 couvreur, 2 tapissiers, 1 vitrier, 2 serruriers. Dans l'industrie du cuir, il y a 26 cordonniers, 3 selliers, 5 tanneurs. Les charretiers, ancêtres de nos chauffeurs de taxis ou de camions, sont au nombre de 44. Nous avons compté 70 navigateurs ou marins, 3 voiliers, 8 perruquiers plus 2 apprentis, 28 forgerons plus 2 apprentis, 25 tonneliers plus 3 apprentis, 3 archers. Il y a 15 boulangers, 17 bouchers, 3 marchands-forains, 1 marchand-pacotille, 1 quincaillier, 1 horloger. On ne remarque que deux aubergistes, mais le nombre des cabarets nous paraît disproportionné aux besoins réels d'une population pauvre : il y en a 37, sans compter le cabaret et billard. Pour être complet, il faudrait ajouter les métiers divers ou moins généreusement représentés dans le recensement de M. Jacrau : 5 voyageurs, 4 jardiniers, 4 ramoneurs, 3 bedeaux, 1 coutelier, 2 cuisiniers, 1 meunier, 2 sages-femmes, 1 potier, 2 traiteurs, 5 poulieurs, 3 cordiers, 1 perceur, 2 chaudronniers, 1 faiseur de chaises, 1 charron, 1 chande-

lier, 1 calfat, 1 interprète, 1 careilleur (3), et enfin—il faudrait savoir ce que l'abbé Jacrau cachait sous cette appellation—1 habitant.

La longévité des Québécois d'alors

Déjà en 1688, le Marquis de Denonville se plaignait au Ministre des torts immenses causés à la population française de la Colonie par l'usage immodéré des boissons enivrantes: "J'ai vu dans le voyage que j'ai fait depuis que je suis ici, que la boisson de cette liqueur est si en usage, parmi nos habitants voyageurs surtout, et autres, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que l'on ne voit pas vieillir les naturels du pays. J'ai remarqué que dans les fatigues et rapides, communément nos Canadiens, se trouvant fatigués, pour reprendre force, prennent le baril d'eau-de-vie, mettent le goulot dans la bouche, et en boivent jusqu'à une chopine. Les plus retenus, c'est demi-septier (4), souvent à jeun. Ils se sentent forts après cela, et passent leur rapide, et après s'endorment, sans songer à manger, n'avant point d'appétit que sur le soir, les fumées étant dissipées. L'ordinaire, monseigneur, dans les cabarets, chez tous buveurs, qui sont en très grand nombre, et surtout parmi les coureurs de bois, c'est de boire une chopine ou pinte d'eau-de-vie après avoir bien bu du vin. Quel ravage n'est-ce pas dans un pauvre estomac, avec ces mélanges! et comme quov un homme peut-il soutenir la moindre maladie après cela (5)?"

Le recensement de l'abbé Jacrau apporterait-il un nouvel argument à M. de Denonville? Les spécialistes de la démographie pourraient nous le dire. Et c'est pourquoi nous leur donnons les chiffres: en 1744, sur une population de 5007 âmes, Québec ne compte que 48 hommes ou femmes qui ont 70 ans et plus. Le piquant de l'affaire, c'est que le premier prix de vieillesse, 91 ans, est un cabaretier, et le deuxième prix, 89 ans, est une veuve, également cabaretière.

Léon Pouliot, S. J.

(3) Nous n'avons pas trouvé ce mot dans le Dictionnaire de Trévoux. S'agirait-il d'un corroyeur?

(4) Le Dictionnaire de Trévoux, Paris 1776, définit ainsi le septier: "Mesure qui est différente selon les lieux, ou la nature des choses. En matière de liqueur, c'est la même chose que la chopine, ou la moitié d'une pinte en quelques endroits".

(5) Rapp. de l'Arch. de la Prov. de Québec pour 1939-1940, pp. 285-286.

EXTRAIT DU VIEUX REGISTRE
DES CONFIRMATIONS

Ce registre nous fournit, sur certaines personnes y mentionnées, des détails qu'on ne trouve pas ailleurs. Voici une liste très intéressante.

Confirmés au Château-Richer le jour de la Purification de la Ste-Vierge (2 février), 1660:

Mathurin Gerber, fils de Jean Gerber et de Perinne Pelé, de l'Évesché de Nantes, paroisse St-Pierre.

Maurice Arrivé, fils de Lucas et de Marguerite Magode, de l'Évesché de Luzon, paroisse de St-Denys. L'Achevesse (S.-Denis-de-la Chevasse).

Jacques de l'Auné, fils de Louis et de Marguerite Orléans, de l'Évesché de Roüen, paroisse Sandouville.

Jacques Perrot, fils de Jean et de Mathurine Bigot, de l'Évesché de Xantes, paroisse de Mont (Mons).

Louys Houde, fils de Noël et d'Anne Le Febvre, de l'Évesché de Chartres, paroisse de Manou, au Perche.

Suzanne Jarousel, fille de Pierre et de Jacqueline Touraude, de l'Évesché de la Rochelle, paroisse de Coingne.

Magdelaine Boucher, fille de Marin et de Perine Malet, de Québec.

Pierre Loignon, fils de Denys et de Françoise Chapelier, de l'Évesché de Chartres, paroisse de Mousonville (Mousonvilliers?), au Perche.

Simon Lereau, fils de René et de Marguerite Quilin, de l'Évesché de Chartres, paroisse d'Igé, au Perche.

Nicolas Leblond, fils de Jacques et de Françoise de Noland de l'Évesché de Lisieux, paroisse de Notre-Dame de Honfleur.

Jacquette Tourode, fille de François et de Marthe Noire, de l'Évesché d'Angoulême, paroisse de Montigna.

Pierre Lelat, fils de Claude et de Marie Le Court, de l'Évesché de Rouen, paroisse de N.-D. d'Escoüys.

François Dupont, fils de Nicolas et de Jeanne Le Moist, de l'Évesché de Noyon, en Picardie, paroisse St-Thomas.

Marie Paradis, fille de Pierre et de Barbe Guyon, de l'Évesché de Chartres, paroisse de Mortagne.

Marie Teste, fille de Jean et de Louyse Talonnoïe, de l'Évesché de La Rochelle, paroisse de N.-D. de Coigne.

François Pupin (Pepin), fils d'André et de Jeanne Bonneville, de l'Arch. de Roüen, paroisse N.-D. de Have de Grâce.

Grégoire de Blois, fils de François et de Marguerite Papelongne, de l'Évesché de Poitiers, paroisse de Champagne Mouton.

Guillaume Landry, fils de Mathurin et de Damianne Desanis, de l'Évesché de Chartres, paroisse de L'Avantrouse (La Ventrouse), au Perche.

Robert Gaignon, fils de Jean et de Marie Gefray de l'Évesché de Chartres, paroisse de L'Avantrouse, au Perche.

Elie Gaultier, fils de Samuel et d'Hilaire Gourlatier, de l'Évesché de Poitiers, paroisse de N.-D. de Selle.

Jean Lehoux, fils de Jacques et d'Aliénor Chaline, de l'Évesché de Chartres, paroisse de l'Avantrouse (La Ventrouse).

Marie Parenteau, fille d'Anthoine et d'Anne Brison, de l'Évesché de La Rochelle, paroisse de S. Nicolas.

Isabelle Targé, de La Rochelle.

Gabrielle Barré, fille de Jacques et de Marie Forget, de l'Évesché de La Rochelle, paroisse de St-Sauveur.

Geoffroy Guillot, fils de Jean et de Jeanne Cousen, de l'Évesché d'Angoulesme, paroisse de Bernac.

Étienne Morel, fils de Vincent et de Marguerite Droomst (?), de l'Arch. de Roüen, paroisse de Neuville.

Magdelaine Rolay, fille de Michel et de Jeanne Maline, de l'Évesché du Mans, paroisse de **St-Cosme le Vert**.

Perinne Malet, fille de Pierre et de Jacqueline Léger, de l'Évesché de Sez, paroisse de Courgoue (Courgeout).

Marguerite Martin, fille d'Abraham et de Marguerite L'Anglois, de la Paroisse de N.-D. de Québecq. ✓

Marguerite Cochon, de Roüen.

Renee Gagnon, fille de Jean et de Marguerite Cochon de la paroisse de N.-D. de Québecq.

Jean Gagnon, fils de Jean Gagnon et de Marguerite Cochon de la paroisse de N.-D. de Québecq.

Jean Gagnon, fils de Pierre et de Vincente du Varioux, de la paroisse de N.-D. de Québecq.

Pierre Gravel, fils de Joseph Massé et de Marguerite Le Tavernier, de la paroisse de N.-D. de Québecq.

Mathurin Gagnon, fils de Pierre et de Renée Roger de l'Évesché de Chartres, paroisse de Tourouvre, au Perche.

Simon Rocheron, fils de Julien et de Martime le Moine, de l'Évesché du Mans, paroisse de St-Cosme le Vert.

Zacharie Cloutier, fils de Zacharie et de Sainte Dupont, de l'Évesché de Sez, paroisse St-Jean de Mortagne.

Charles Cloutier, fils de Zacharie et de Sainte Dupont, de l'Évesché de Sez, paroisse de St-Jean de Mortagne.

Jean Collet, fils de Thomas et d'Anthoinette Feillart de l'Évesché de Chartres, paroisse de Tourouvre, au Perche

Robert de la Barge, fils de Jacques et de Marie Poitevin, de l'Évesché de Baieux, paroisse de Colombiers.

Rodolphe Hayot, fils de Thomas et de Jeanne Boucher, de l'Évesché de Sez, paroisse de N.-D. de Mortagne.

Zacharie Maheu, fils de Michel et d'Esprit Palu, de l'Évesché de Sez, paroisse de N.-D. de Mortagne.

Louys LeSage fils d'André et de Marie Emery, de l'Évesché de Sez, paroisse de Lonaisars (?).

Charles Bellanger, fils de François et de Marie Guyon de la paroisse de N.-D. de Québecq.

Claude Auber, fils de Jacques et de Marie LeBoucher de l'Évesché de Baieux, paroisse de Ste-Croix de Trouars.

François Hebert, de l'Arch. de Rouën, paroisse du Bourdun (Bourg-Dun).

Jean Plante, fils de Nicolas et d'Elisabeth Jouinne, de l'Évesché de La Rochelle, paroisse de Laleu.

Osanne-Jeanne Achon, fille de Jean et d'Hélène Renault, de l'Évesché de Xaintes, paroisse de Chambon.

Guillaume Marescot, fils de Nicolas et de Marie Champagne, de l'Évesché de Lisieux, paroisse de St-Léonard.

Olivier Michel, fils de Gilles et de Barbe Erymart, de l'Évesché de LaRochelle, paroisse de St-Louys.

Michel Roulois, fils de Marin et de Perinne Boulais, de l'Évesché du Mans, paroisse de St Père des Ormes.

Pierre Boucher, fils de Marin et de Perinne Malet, de l'Évesché de Sez, paroisse de St-Jean de Mortagne.

Françoise Boucher, fille de Marin Boucher et de Perinne Malet, de la paroisse de N.-D. de Québecq.

Alexis Gravel, fils de Joseph Massé et de Marguerite Le Tavernier, de la paroisse de N.-D. de Québecq.

Charles Gaudin, fils de Jacques et de Marguerite Nicole de l'Arch. de Roüen, paroisse de St-Laurens.

Jean-François Bellenger, fils de François et de Marie Guyon, de la paroisse de N.-D. de Québecq.

Simon Guyon, fils de Jean et de Mathurine Robin, de l'Évesché de Sez, paroisse de S. Jean de Mortagne. ✓

Vincente du Varrioux, fille de Jean et de Marie Chevalier, de l'Arch. de Roüen, paroisse de St-Vincent Dobermoille.

Jean Verdon, fils de Jacques Verdon et de Marie Galodé, de l'Évesché de Sez, de la paroisse d'Alis.

Jacques Delugrav, fils de Nicolas de Luguay et de Suzanne Mercier, de l'Évesché de La Rochelle, paroisse de St-Sauveur.

Jean Albert, fils de Patrv Albert et de Catherine Touraude de l'Évesché de La Rochelle, paroisse de Ste-Marie.

Noël Racine, fils d'Estienne et de Marguerite Martin, de la paroisse de N.-D. de Québecq. ✓

Anthoine Serre, fils de François Serre et de Thoinette (1) de l'Évesché d'Angoulesme, paroisse de St-Aman Boisse (S.-Amant-de-Boixe).

Jean Gagnon, fils de Pierre Gagnon et de Renée Roger, de l'Évesché de Chartres, paroisse de Lavantrouse, au Perche (La Ventrouse).

Jeanne Gagnon, fille de Jean Gagnon et de Marguerite Cochon, de la paroisse de N.-D. de Québecq.

Marguerite Gagnon, fille de Jean Gagnon et de Marguerite Cochon, de la paroisse de N.-D. de Québecq.

Richard du Mesnil, fils de François du Mesnil et de Renée Moussen, de l'Évesché de Lisieux, paroisse de St-Martin.

(1) Le registre ne donne pas de nom de famille.

Louys Gasnier, fils de Pierre Gasnier et de Marguerite Rosée, de l'Évesché du Mans, paroisse de St-Cosme le Vert.

Louys Gasnier, fils de Louys Gasnier et de Marie L'Aunay de l'Évesché du Mans, paroisse de St-Cosme le Vert.

Marie Michel, fille de Pierre Michel et de Louyse Gosri, de l'Évesché de Chartres, paroisse de St-Martin de Vieux Belesme.

✓ Pierre Gasnier, fils de Louys Gasnier et de Marie Michel, de la paroisse de N.-D. de Québecq.

✓ Olivier-Jean-Baptiste Gasnier, fils de Louys Gasnier et de Marie Michel, de la paroisse de N.-D. de Québecq.

✓ Louyse Gasnier, fille de Louys Gasnier et de Marie Michel, de l'Évesché de Chartres, paroisse de St-Martin de Vieux Belsm.

✓ Marie Gasnier, fille de Louys Gasnier et de Marie Michel, de la paroisse de N.-D. de Québecq.

Claude Poulain, fils de Pascal Poulain et de Marie le Vert, de l'Arch. de Roüen, paroisse de St-Maclou.

Jacques Gamache, fils Nicolas Gamache et de Michelle Potel, de l'Évesché de Chartres, paroisse de Breval.

✓ François Racine, fils d'Estienne Racine et de Marguerite Martin de la paroisse de Notre-Dame de Québecq.

Nicolas Verieul, fils de Nicolas Verieul et de Perette Rousel, de l'Arch. de Roüen, paroisse de St-Jacques de Dieppe.

Louys Guimont, fils de François et de Jeanne l'Aunay, de l'Évesché de Sez, paroisse de Deschamps.

André Le Loutre, fils d'André Le Loutre et de Rachel Berthelot, de l'Évesché de Lisieux, paroisse de Ste-Catherine de Honfleur.

Jean Barret, de l'Évesché de Lisieux, paroisse de Beusseville.

Jacques Baudrié de l'Évesché du Mans.

Robert Giguier, de Chartres.

Marguerite Gagnon, de Chartres.

Avmee Miville, Evesché de La Rochelle.

Magdelaine Miville, Evesché de La Rochelle.

Marguerite Sevestre, Arch. de Paris.

Esther-Marie Ramage, Evesché de La Rochelle.

Anne Godin, Evesché de La Rochelle.
Marie Crevet, de Baïeux.
Marie Caron, Evêché de La Rochelle.
Jacques Fouillot, Evesché de Poitiers.
Julien Mercier, de l'Evesché de Chartres.
Marie Poulain, de Québec.
Georges Peltier, Arch. de Roüen.
Françoise Fafart, Evesché, de Québecq.
Marie-Mad. Racine, de Québecq.
Madeleine Poulain, de Roüen.
Pierre Terrier, Evesché de La Rochelle.
Elie Godin, Evesché de Saintes.
✓ Marie de Ligny, Evesché de Meaux.
Nicolas Mamère, Arch. de Roüen.
Pierre de La Brêque, Arch. de Roüen.
Louys Martelot, Evesché de Lusson.
Jean Cloutier, Evesché de Séez.
Marie Martin de Québec
Guillaume Thibault, Arch. de Roüen.
Pierre Gagnon, de Québec.
Jean La Brecque, Arch. de Roüen.
Jean Ouymet, de Reims.
Jean Cochon, Arch. de Roüen.
Jeanne Abraham, Arch. de Roüen.
Jacqueline Lucas, Evesché de Lisieux.
Louyse Racine de Québec.
Claude Bouchard, Evesché du Mans.
Guillaume Bataille, de Lisieux.
François Le Franc, Evêché de Bayeux.
Madeleine Esmart, Evesché de Poitiers.
Nicolas Quentin, Evesché de Lisieux.
Louyse Morin, de Québec.
Guillaume Boucher, de Québec.
Marguerite Mulière, de l'Evesché de Seez.
Jacques-François Lesot, Arch. de Roüen.
Pierre Cochon, Arch. de Roüen.
Pierre Le Voyer, Evesché du Mans.
Marie Valade, Evesché de La Rochelle.
Louys Gesseron, Evesché de La Rochelle.

- Marie Boucher, de Québec.
Marie Godeau, Evesché de La Rochelle.
Julien Fortin, Evesché du Mans.
✓ Abraham Fizet, Arch. de Roüen.
Charles François, Arch. de Roüen.
Louys Joliet, de Québec.
Adrien Hayot de Québec.
Marie Dion, de l'Évesché de Séez.
Marie Joliet, de Québec.
Marthe-Marie Gagnon, de Chartres.
Pierre Pointel, Arch. de Roüen.
Jacques Asseline, Arch. de Roüen.
François Couturier, Arch. de Roüen.
Françoise Guillet, Evesché de La Rochelle.
Jacques Billaudeau, Evesché de Poitiers.
Jean Le Vert, Arch. de Roüen.
Martin Guérard, Arch. de Roüen.
Marguerite Tavernier, Evesché de Chartres.
François Bellanger Evesché de Lisieux.
Pierre Petit, Evesché de Beauvais.
✓ Olivier Letardif, Evesché de St-Brieu.
Jacques Vauclin, Arch. de Roüen.
François Modé, Evesché de La Rochelle.
Jeanne Analin, Evesché du Mans.
Nicolas Lebel, Arch. de Roüen.
Mathurin Sinsous, Evesché de Poitiers.
Jean Pichet, Evesché de Poitiers.
Michel Homme, Evesché de Séez.
Nicolas Boucher, Evesché de Lusson.
✓ Louis Jobidon, Evesché de Chartres.
Mathurin Chalier, Evesché de Malsée.
Joseph-Macé Gravel, Evesché de Séez.
Joseph-Daniel Gendreau, Evesché de Poitiers.
Jacques Lehoux, Evesché de Chartres.
René Cosset, Evesché de Lusson.
Mathurin Regreny, Evesché de La Rochelle.
Marie d'Abancour, Evesché de Sorssons.
Paul Chalifou, Evesché de Saintes.
Marie Gachet, Arch. de Paris.

François Barbet, Arch. de Roüen.
Pierre Valée, Arch. de Roüen.
Vincent Bocquet, Arch. de Roüen.
Vincent Picard, Arch. de Roüen.
Thomas Pageau, Evesché du Mans.
Jean Valé, Arch. de Roüen.
Suzanne de Peré, de Béarn.
Jean le Vicomte, Arch. de Roüen.

L.

LE CARRÉ CHABOILLEZ, À MONTRÉAL

Nous causions devant un ancien de divers coins du vieux Montréal et notamment de l'origine du *square* Chaboillez. Soudain, le vieillard frémit et nous enleva la parole. "Pourquoi *square*? Pourquoi ce vocable exotique? *Square* ne signifie-t-il pas un quadrilatère à quatre côtés égaux, or quel est le *square* en Angleterre ou aux États-Unis conforme à cette définition? Si les Canadiens, de races différentes à la nôtre, ont la liberté de modifier la signification des mots, pourquoi nous refuserait-on le droit de conserver les expressions françaises? Ignorez-vous qu'en 1860 le célèbre érudit Edouard Fournier a consacré dans les *Enigmes des rues de Paris* tout un chapitre au "carré Marigny"? S'il nous plaît de ne pas étendre le bec pour prononcer *square* maintenons le terme plus doux de *carré*. L'usage d'ailleurs nous y autorise, car j'ai près de quatre-vingts ans et jamais un Canadien de pure étoffe dans ma jeunesse et bien plus tard n'aurait osé dire *square* lorsqu'il parlait français..."

La vigoureuse protestation du bon vieillard nous amusa et pour ne pas le peiner nous lui promîmes d'adopter le mot qu'il suggérait.

De quand date cette place publique? Autrefois, c'était un lac où plusieurs petites rivières venaient se souder. Ces cours d'eau plus ou moins volumineux et impétueux, suivant les saisons, arrivaient de l'est, du nord-est, du nord-ouest et même du sud, puis allaient s'engloutir dans le Saint-Laurent vers le bas de la rue Saint-François-Xavier. Avec le déboi-

sement, le labourage et le drainage, le lac s'assécha peu à peu et un chemin le traversa de l'est à l'ouest. En 1799, la fabrique de Montréal acquit au nord de l'ancien lac le grand lopin de terre qui est devenu le carré Dominion, afin d'y établir un cimetière hors la ville. Pour se rendre à ce champ du dernier repos, on suivait la rue Saint-Antoine, puis une route nouvelle qu'on nomma chemin du Cimetière (aujourd'hui Cathédrale).

En 1813, décédait à Montréal le notaire Louis Chaboillez, descendant d'une remarquable famille de grands bourgeois de la fourrure. Le défunt laissait un fils, une fille et une veuve, Marguerite Conefroy. En sa succession, il y avait divers immeubles et madame Chaboillez qui avait besoin de ressources s'occupa de disposer de ses biens fonciers au meilleur de ses intérêts et de ceux de ses enfants. Elle imagina, en 1818, de subdiviser le lopin de terre qu'elle possédait dans le faubourg Saint-Joseph, entre le troisième collège de Montréal et le cimetière. Elle en fit établir le plan par le distingué archéologue Jacques Viger et l'ancien petit lac fut abandonné comme place publique. M. Viger traça alors des rues qu'il nomma Chaboillez et Marguerite en mémoire des propriétaires, puis la rue de l'Inspecteur en sa propre mémoire. Aujourd'hui, la rue Sainte-Marguerite est devenue Sainte-Cécile et la rue Chaboillez, Montfort, le nom Inspecteur seul est resté. Pourquoi avoir oublié le nom de fille de madame Chaboillez? Conefroy aurait peut-être été plus approprié que Montfort.

La vente des terrains se poursuivit jusqu'en 1825 de sorte que ce quartier, alors à l'extrémité de la ville, et maintenant en plein centre commercial, ne date que de cent et quelques années.

Assez tôt, le carré Chaboillez fut un carrefour traversé par la rue Notre-Dame de l'est à l'ouest. A ce carrefour aboutissaient les rues Albert, Cimetière, Chaboillez, Saint-Maurice et Inspecteur.

Le carré n'avait pas l'étendue actuelle. En sa partie ouest, le côté nord de la rue Notre-Dame s'avancait presque vis-à-vis la rue du Cimetière ainsi que la rue Albert, aujourd'hui disparue.

A l'angle du carré et de la rue Chaboillez était une hôtellerie en bois d'assez grande dimension (immeuble possédé par la succession de Beaujeu en 1879) où pensionna souvent le roi de la force, Louis Cyr, lors de ses premières tournées. C'est là qu'il nous dit avoir fait des repas pantagruéliques.

En la partie est du carré s'élevait entre Notre-Dame et Saint-Maurice le magasin de chaussure Ronayne et Frères. L'édifice était connu de tous, car il était surmonté d'une énorme enseigne représentant un chemin de fer, avec cette particularité qu'une grande "botte à jambe" était la locomotive laquelle remorquait un train composé de souliers au lieu de voitures (*ou wagons*).

Sur le côté nord du carré fut longtemps une caserne de pompiers et un poste de police: sur le côté sud, une brasserie.

Ajoutons à cette notice sur un lac devenu place publique (et ce n'est pas le seul cas) un mot d'un type qui "arracha" sa vie en plein carré. Nous voulons parler du *Cheap John*.

Ce qui était inégalable en *Cheap John* c'était sa faconde, son verbiage à jet contenu, ses trouvailles continuelles de mots qui font effet et l'à propos de ses répliques aux interlocuteurs, bref, il avait l'aplomb et ce sens du comique irrésistible particulier à plusieurs fils de la Verte Erin.

Juché sur une voiture de livraison, ayant devant lui une malle contenant tout un petit stock assorti, il dominait les badauds et les gogos tout à l'aise. Il vendait de deux façons, article par article, ou bien il saisissait un sac de papier brun, mettait dedans une série d'objets, dont il avait vanté la qualité et l'utilité: "un peigne pour te faire beau quand tu vas voir ta blonde", "un calepin pour marquer ton salaire, aussi ce que tu ne paieras jamais" et il continuait. Finalement, quand le sac semblait plein de choses hétéroclites, commençait l'enchère, une enchère d'un genre nouveau, elle était descendante au lieu d'ascendante. Voici comment il procédait: "Qui veut le sac pour \$1. . . Voyons le prendrais-tu pour 75 cents? . . . A celui qui m'offrira 50c je lui laisserai pour 35c" . . .

Si les spectateurs ne bougeaient pas alors il recourait à un attrape-nigaud certain. Ostensiblement, il sortait de son

gousset un beau 25c, le faisait admirer de tous, ouvrait le sac et plongeait la monnaie dedans. "Allons, qui prend le tout pour trente sous"? Quelqu'un se laissait tenter, mais en fouillant le sac, déception.

Bien entendu, la monnaie était absente, car la pièce, attachée par un élastique était retournée dans la manche d'habit du vendeur. Des sceptiques achetaient quand même, tant le spectacle et le boniment les amusaient.

Une fois, un américain dominant l'arrière d'un beau carrosse "ouvert" prit la place du petit commerçant. Ce nouveau venu avait grand air, il vendait des petites barres de savon qu'il enveloppait soigneusement une à une. Par-ci, par-là, bien visiblement, il mettait autour d'une des barres un beau billet d'un dollar, puis il rangeait le tout sous les yeux de tous. Chacun ayant assisté à l'enveloppement et au rangement, il offrait de vendre la barre qu'on lui indiquerait pour la somme minime de 25 sous. "*Try your luck gentlemen, try your luck*".

Par une mauvaise chance inexplicable, le commun des mortels ne choisissait pas les paquets entourés de billets de banque.

Quelques-uns seulement semblaient acheter à coup sûr. Cela fit "jaser" et bientôt on "imagina" que ces heureux étaient des compères et le "marchand de bonheur" fut prié par les autorités d'aller commercer dans la république voisine.

E.-Z. Massicotte

QUESTION

Quand nos premières manufactures de cigares furent-elles établies?

Cur.

SÉPULTURE DE MGR DE LAVAL

Réponse à une question posée récemment au *Bulletin*; Mgr de Laval avait-il demandé expressément à être inhumé dans la Chapelle du Séminaire de Québec?

— Oui, et à deux reprises au moins. Voici les documents:

1°) Donation sous seing privé (en cas de mort) par Mgr de Laval de tous ses biens au Séminaire de Québec, le 29 oct. 1678 (Arch. du Sém., Généralités sur les Seigneuries, BB, no 54): le Séminaire sera tenu “de faire dire et célébrer tous les jours de l’année aussi à perpétuité en la chapelle du dict Seminaire — laquelle nous avons destinée pour le lieu de notre sépulture et où nous déclarons par le présent escrit vouloir estre inhumé — une messe basse à l’intention et pour le repos de notre âme et de tous ceux qui seront morts du corps de tous les séminaires des missions étrangères...”

2°) Donation entre vifs par Mgr de Laval au Séminaire d’une somme de 8,000 livres pour bâtir la chapelle du Séminaire, etc. faite sous seing privé, le 6 oct. 1684 (Cahier des titres, B, Procure du Séminaire):

“... le dit Séminaire... sera obligé de faire bâtir au plutôt que faire ce pourra la ditte chapelle joignant les bâtiments du dit Séminaire, dans laquelle chapelle je déclare que ma dernière volonté est d’y être inhumé, et que si notre Seigneur m’appelle de cette vie dans ce voyage, je désire que mon corps y soit apporté pour y être inhumé, et nous voulons que la ditte chapelle...”

H. P. Ptre.

LA MORT DE MGR J.-O. PLESSIS

Lettre de Mgr B.-C. Panet à Mgr N. Provancher, 19 avril 1826:

Depuis la réception de vos deux lettres, l'une du 12 Juin & l'autre du 8 Août dernier, il s'est passé des choses bien tristes dans ce Diocèse. Qui l'auroit cru que je dusse survivre à Mgr Plessis! C'est cependant ce qui est arrivé au moment que nous nous y attendions le moins. Le second Dimanche de l'Avent, 4e Décembre, ce digne Prélat, l'objet des regrets de tout le monde, a fermé pour toujours les yeux à la lumière. La providence a voulu que je me trouvasse dans le temps à Québec, vû les mauvaises nouvelles que j'avois apprises de sa santé. Je le vis le jour même de sa mort & le laissai à l'Hôpital Général sur les 1 h. $\frac{1}{2}$ P. M. & à 2 h. $\frac{3}{4}$ il n'étoit plus. Il se trouvoit seul en ce moment assis dans son fauteuil conversant avec le Dr Fargues qui, après lui avoir tâté le pouls, lui disoit qu'il ne l'avoit jamais si bien trouvé. Mais deux ou trois minutes ensuite il pencha la tête sans faire aucune plainte. Le médecin sonna la clochette, appela au secours, lui tâta le pouls & ne sentit plus de pulsations. L'Extrême-Onction lui fut administrée en cas qu'il fut encore vivant par Mr Thos Bedard, Chapelain, qui vint ensuite nous avertir de cet accident fâcheux, pendant que nous chantions Vêpres. On annonce cette nouvelle à l'Eglise & tout le monde se jette instantanément à genoux & on recite le *De profundis* &c. A l'Eglise de S. Roch, il eut un cri général Ah!...! On ne sauroit dire le deuil qui se répandit dans toute la ville. Tous les citoyens & le Clergé étoient quasi stupéfaits & ne pouvoient ajouter foi à un tel événement. La chose n'étant que trop vraie, on se prépara à l'inhumation du feu Evêque de Québec. Il demeura exposé tout le lundi à l'Hôpital Général jusqu'au lendemain à 2 h. P. M. que le convoi en partit accompagné de tout le Clergé, des troupes sous les armes avec une musique funèbre. Le corps étoit porté exposé (le visage cependant couvert) par un certain nombre de jeunes gens. Ils étoient quarante habillés en noir, suivi de tous les citoyens deux à deux. Il fut déposé à l'Hôtel-Dieu. Le lendemain à 9 h. $\frac{1}{2}$ on fit la levée du corps.

Le Gouverneur avec son *staff*, les Juges, les Membres des Conseils, le Barreau, les Marguilliers, tous en corps marchaient devant une foule immense de citoyens. La procession défila entre deux rangées de troupes jusqu'à la Cathédrale où je chantai avec le cérémonial prescrit le service suivi de l'inhumation. Mr Demers, Grand Vicaire, ayant composé à la hâte une oraison funèbre la débita en pleurant & en faisant couler les larmes des assistants. Il a été inhumé cet estimable Prélat du côté de l'Évangile à l'endroit même où il s'habilloit pour la messe & faisoit sa visite ordinaire du S. Sacrement. On se propose d'y mettre une épitaphe." Il a choisi comme coadjuteur M. Signay. Lord Dalhousie l'a accepté. Mgr Lartigue est maintenant installé dans son église de Saint-Jacques qui a été consacrée au moins de septembre dernier. Mgr Plessis y chanta la messe "avec son ornement pontifical apporté de Québec." Aucun prêtre du séminaire de Montréal n'assista à cette cérémonie. MM. Roux et Le Saulnier, sous prétexte d'un voyage de santé, étaient partis pour les États-Unis. Il espère que les difficultés qui existent encore seront bientôt terminées, s'il en juge par une dépêche qu'il vient de recevoir de Rome. Il a répondu aux marguilliers de Montréal qu'il ne changerait rien de ce que Mgr Plessis avait décidé. "Le Bishop Mountain est mort l'été dernier & a eu pour successeur l'Honorable Stewart, homme plein de zèle, qui a été consacré à Londres au commencement de Janvier dernier. Le vieil Evêque étoit ce qui nous falloit, puisqu'il devoit y en avoir un, car sur ses vieux jours il étoit bien tranquille & ne cherchait guère à faire des prosélytes & ce qui est encore mieux il ne se mêloit plus des affaires & n'avoit presque plus de crédit. "Mgr de Rhésine recevra bientôt des bulles le nommant évêque ordinaire du Haut-Canada. Il est revenu de Rome au commencement de janvier et a apporté de bonnes nouvelles concernant l'affaire de Montréal. Depuis, Mgr Panet a reçu des lettres de Mgr Gradwell, confirmant ce que Mgr de Rhésine avait dit. "En effet la Propagande a décidé & voici en peu de mots le résultat de cette décision. Mgr Lartigue restera à Montréal avec tous les pouvoirs & titres qui lui ont été donnés. Le Séminaire aura la gestion de ses biens & pourra retenir sur ses élèves ceux

dont il aura raisonnablement besoin. Voilà à peu près à quoi se réduit cette grande dispute qu'il y a eu. Je ne vois pas pourquoi on a fait entrer cette gestion de biens & cette rétention d'élèves. C'étoit certainement hors de la question. Mais que voulez-vous y faire?" Il a trouvé un jeune homme pour la mission de la Rivière-Rouge, c'est un finissant au séminaire de Nicolet du nom de François Boucher. Il voudrait bien le faire partir avec les prochains canots, mais il ne sait s'il pourra lui obtenir un passage. Liste des dons que Mgr Panet a reçus pour la mission de la Rivière-Rouge. Il encourage Mgr Provancher à établir des fermes afin de subvenir aux besoins présents de la mission. Il a appris de M. de Rocheblave que la Compagnie était satisfaite de la conduite de Mgr Provancher et que l'on était décidé de lui accorder cinquante louis par année, en récompense de ses services. M. de la Porte, à Londres, est chargé de continuer les affaires de la Rivière-Rouge. Mgr Provancher devra retarder un peu pour établir une école de filles. Mgr Panet lui envoie des lettres de grand vicaire. On fait des collectes dans le diocèse de Québec pour aider à la construction d'un nouveau séminaire à Nicolet. Le gouverneur a demandé en Angleterre des lettres patentes, en faveur du collège de Saint-Hyacinthe. (*Registre des lettres*, v. 12, p. 481) (*Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*, 1933-34, p. 286).

QUESTION

Je vois qu'à la date du 9 mars 1711 "Alexandre Bellefond, officier de marine, natif de Québec, en Canada, est mis à la Bastille par un ordre du Roi". Il y est détenu prisonnier jusqu'au 10 septembre 1715. Les *Mémoires historiques et authentiques de la Bastille* (vol. II, p. 56) où je prends ce renseignement disent: "Nous n'avons aucun renseignement sur les motifs qui ont causé la détention de ce prisonnier".

Qui était Alexandre Bellefonds? Pour quelle faute fut-il mis à la Bastille?

CUR.

UN MONSIEUR EXIGEANT

En septembre 1810, l'abbé Gilmer, prêtre irlandais, arrivait à Québec par le navire *Earl of Maria*. Le 10 septembre, l'abbé Gilmer se présentait chez Mgr Plessis, coadjuteur de Québec, et lui remettait une chaude recommandation du duc de Kent qu'il avait rencontré à Halifax. Le prêtre irlandais était un peu exigeant pour . . . un prêtre étranger. Il voulait un poste dans le diocèse de Québec mais il voulait apparemment le choisir lui-même. Mgr Plessis, après avoir consulté Mgr Denaut, évêque de Québec, qui résidait à Longueuil, offrit à l'abbé Gilmer d'aller comme assistant de l'abbé Roderic McDonell, à Saint-Régis. Il refusa. L'abbé Gilmer ne pouvait prêcher en français et c'est à peine s'il pouvait se faire comprendre dans cette langue, cependant, à cause de la recommandation du duc de Kent, Mgr Plessis lui offrit la cure de Saint-Nicolas où tous les paroissiens étaient d'origine française moins peut-être une douzaine. Le prêtre irlandais refusa encore ce poste, et avec une hauteur que Mgr Plessis ne put s'empêcher de remarquer. Evidemment le monsieur de là-bas, parce qu'il était recommandé par le fils du roi, s'imaginait qu'on devait accepter toutes ses fantaisies. A la fin, après plusieurs jours de tractations, Mgr Plessis se décida à soumettre le cas au gouverneur Prescott. Celui-ci, moins patient que Mgr Plessis, prit tout de suite une décision. Il ordonna à l'abbé Gilmer de s'embarquer pour l'Angleterre par le premier bâtiment qui partirait de Québec. Le protégé du duc de Kent fut fort mécontent de l'ordre du gouverneur Prescott mais il n'y avait pas à rejimber. C'est l'abbé Maguire qui fournit à l'abbé Gilmer les dix louis dont il avait besoin pour payer son passage. Nous ignorons si l'étranger eut la décence de rembourser le charitable M. Maguire.

R. G.

LE CAS DE MICHEL ARBOUR

Après les événements de 1759 et de 1760, nos pères sagement conseillés par nos prêtres acceptèrent le régime anglais sans trop maugréer. Ils comptaient surtout sur la Providence pour la conservation de leur langue et de leur foi. Un certain nombre d'habitants de la campagne demeurèrent cependant irréductibles. Ils voulaient rester Français quand même. Les autorités religieuses afin d'empêcher ces idées peut-être belles, mais dangereuses dans les circonstances, se virent obligées de sévir. On connaît le cas des excommuniés de Saint-Michel dont Fréchette dit dans sa *Légende d'un Peuple*:

... " Ces cinq paysans n'eurent pour sépulture
Qu'un tertre où l'animal vient chercher sa pâture!
Ils le méritaient soit! Mais on dira partout
Qu'ils furent bel et bien cinq héros, après tout!
Je respecte l'arrêt qui les frappa, sans doute;
Mais, lorsque le hasard me met sur cette route,
Je découvre mon front devant ces tombes-là".

L'épisode des excommuniés de Saint-Michel se place vers 1775-1776. Mais croirait-on qu'aussi tard qu'en 1793 quelques Canadiens-Français refusaient encore de se considérer comme sujets anglais? Le 13 août 1793, Mgr Hubert, évêque de Québec, écrivait à l'abbé Bédard, curé de Saint-François de la Rivière-du-Sud, au sujet d'un de ses paroissiens, Michel Arbour, qui ne voulait pas donner son allégeance au roi d'Angleterre. "Si le nommé Arbour, disait Mgr Hubert, persiste dans ses anciens sentiments et ne veut pas reconnaître le roi d'Angleterre pour son légitime souverain, et lui être soumis, il ne pourra être admis à aucun des sacrements de l'Eglise qui, conformément à la loi de Dieu, nous prescrit cette soumission". A la fin, Arbour, après bien des discussions et des tergiversations, se rendit aux conseils de son évêque et de son curé, et devint un fidèle sujet de Sa Majesté Britannique. Mais le cas de Michel Arbour n'est pas isolé. On en trouve plusieurs autres à peu près pareils dans le même temps.

R. G.

L'INDUSTRIEL BEAUDRY ET LE SAVANT ABBÉ DUCHAINE

Vécut à Montréal, au cours de la première moitié du 19^e siècle, un personnage demi-laïque qui eut grande réputation de savoir. Et comme il devra, un jour, se faire sur lui une étude approfondie, nous joignons ici à des détails connus quelques notes inédites.

Celui dont nous parlons, se nommait et prénommait Amable-Daniel Duchaine. Il naquit à Yamachiche le 27 mai 1774. Après études à un petit et à un grand séminaire, il enseigna quelque temps à Nicolet et c'est là peut-être qu'il fut "minoré". Ensuite, il devint professeur de théologie en Haut-Canada, puis s'adonna aux sciences abstraites et concrètes. On le trouve à Montréal à partir de 1830 et parce qu'il portait soutane et rabat, bien que n'ayant reçu que les ordres mineurs, on l'appelait communément l'abbé Duchaine.

Quelles furent alors ses activités? Voulant tout connaître, il aborda la physique, le génie civil, l'astronomie, les mathématiques, etc. Il se préoccupa peu des honoraires, la satisfaction qu'il goûtait à apprendre et à inventer lui en tenait lieu. Tout de même il fallait se sustenter. Il est donc probable que c'est lui qui suggéra à Ludger Duvernay de publier le premier calendrier canadien-français dans lequel on avait la liste des saints de chaque jour, des "calculs astronomiques" etc. (1).

Ce calendrier, moins dispendieux qu'un almanach et d'une consultation facile, pénétrait partout dans les villes comme dans les campagnes. De grand format, on le fixait sur un mur pour toute l'année. Entre temps, monsieur Duchaine donna des cours privés et parfois ses élèves soutinrent brillamment des examens difficiles (2).

Il eut en outre, la chance de connaître Pierre Beaudry lequel, entre 1825 et 1840 surtout, fut un grand fabricant de perlasse, de savon et de chandelles. Le savant Duchaine dont les connaissances étaient générales put aider le fabricant et

(1) H. Berthelot, *Le Bon vieux temps*, I, 127. En cet ouvrage notre personnage est nommé Deschênes.

(2) *Mélanges religieux*.

c'est pourquoi celui-ci en parle à deux reprises dans son testament dressé le 26 novembre 1843 par le notaire Joseph Belle.

“Je veux que les deniers prélevés sur ma succession pour payer 500 messes basses soient remis à monsieur Duchaine, ecclésiastique, qui les fera dire et privilégier selon mes intentions qu'il connaît et qu'il exhibera des reçus à mes enfants et à mon exécuteur testamentaire”.

Dans une autre clause, le testateur ajoute ce qui suit, à titre de reconnaissance, envers celui qui avait dû lui rendre service.

“Je lègue à monsieur Duchaine, ecclésiastique, *mon ami*, qui réside auprès de moi sur la propriété où je demeure, la jouissance sa vie durant, des deux appartements qu'il occupe dans une maison sur ma susdite propriété avec les meubles dont il se sert : qu'il ait droit de passage sur mon terrain et de mettre trois à quatre cordes de bois à la fois près de la maison où il habite”.

Cette maison se trouvait sur le grand terrain rue Clarke, entre Dorchester et Sainte-Catherine, tout près de celle du testateur qui décéda le 9 janvier 1844.

Quand plus tard le savant Duchaine s'éteignit, l'officiant à l'inhumation fut monsieur le Vicaire général A.-F. Truteau. Signèrent aussi à l'acte de sépulture messieurs les abbés Julien Perraut et Charles Desmazures, tous deux sulpiciens, mais ce qui aurait plu au décédé qui devait aimer l'insolite, c'est la déclaration consignée dans le registre de Notre-Dame.

“Ce seize novembre 1853, je prêtre soussigné ai inhumé dans *les décombres de la cathédrale*, Amable-Daniel Duchaine, clerc minoré, décédé le 14 novembre dans sa quatre-vingtième année”.

Inhumé dans les décombres d'une cathédrale, le fait n'a pas dû se produire souvent. Le temple ainsi désigné était cette cathédrale qui s'élevait à l'angle nord-est de Saint-Denis et Sainte-Catherine et que le grand incendie de 1852 avait rasé ainsi que des centaines de maisons (3).

(3) L'ancienne cathédrale est remplacée aujourd'hui par l'église Saint-Jacques.

De son vivant, on ne ménagea pas la considération à monsieur Duchaine. Ainsi l'un de ceux qui critiquait sa théorie, sur certain sujet, déclarait néanmoins qu'il le tenait pour un "ecclésiastique distingué par sa science".

Le docteur J.-B. Meilleur qui fut un érudit marquant, prenant un jour la défense de monsieur Duchaine s'excuse de le faire et termine en disant: "mes faibles efforts ne pourraient tendre qu'à diminuer les justes hommages que le monde instruit rend à son savoir".

Bref, on avait dit la même chose tant de fois au demi-abbé, qu'il finit par l'admettre et il put avouer, un jour, avec une candeur admirable, ce qu'il croyait être.

"Au reste, (dit-il) il est connu dans tout le pays et dans les pays étrangers que j'ai fait beaucoup de découvertes que le siècle n'a pas encore faites . . . , par conséquent on peut me considérer au moins comme étant au niveau du siècle sans croire que l'on me fait en cela une faveur ni une grâce" . . .

Depuis que le savant, jadis populaire, n'est plus de ce monde, des intellectuels en ont fait grandes louanges, d'autres en ont parlé avec réserve. Aucun ne semble avoir voulu rendre un jugement définitif sur la "valeur réelle" du disparu.

E.-Z. Massicotte

QUESTION

Nos mouches domestiques ou de maisons sont-elles du pays ou si elles nous furent apportées d'Europe?

Bib.

LA MESSE AU PALAIS DE L'INTENDANCE,
À QUÉBEC

Il semble qu'une chapelle fut aménagée dans le Palais de l'Intendance dès l'installation du Conseil Souverain dans cet édifice en 1689. M. Bochart Champigny, intendant de la Nouvelle-France, écrivait au ministre, le 20 novembre 1699: "Sa Majesté a eu la bonté d'ordonner trois cents livres pour la messe, dans la maison du Palais où je demeure. Non seulement, M. l'évêque nous en prive les grandes fêtes de l'année, celles de la Vierge et des apôtres mais aussi une partie de l'été. Cependant, il y a beaucoup de nécessité de l'y faire dire tous les jours, tant à cause du Conseil et de la Prévôté que pour les prisonniers et les infirmes du quartier, qui est bien peuplé, se rencontrant plus de difficultés à aller de là à la paroisse pendant l'hiver que de la basse-ville". Malgré toute sa bonne volonté, Mgr de Saint-Vallier ne pouvait faire plus. Il manquait de prêtres et les dimanches et les jours de fêtes d'obligation, les prêtres du séminaire avaient chacun leur besogne. Les choses marchèrent ainsi jusqu'en 1713. Par les lettres royales signées à Fontainebleau en septembre 1713 et enregistrées au Conseil Supérieur le 30 juillet 1714, le chapitre de Québec était chargé de la desserte du Palais de l'Intendance. Les lettres royales disaient... "Voulons en outre que le dit chapitre de Québec soit obligé de faire dire messe par un des chanoines tous les jours en la chapelle de notre Palais de Québec, et déclarons que faute d'exécution des conditions portées ci-devant, le don (de 3000 livres) qui est fait par nous au chapitre de l'église cathédrale de Québec par ces présentes sera et demeurera nul". C'est donc un chanoine de Québec qui, à partir de 1713, dit la messe au Palais de l'Intendance tous les jours. Nous voyons cependant par certaines plaintes de l'époque que ce chanoine se faisait remplacer assez souvent par un Père Récollet. Il est à noter aussi que le Palais de l'Intendance fut détruit deux fois par le feu, la première dans la nuit du 5 au 6 janvier 1713 et la seconde fois le 28 décembre 1726.